

Dimitri Pantéodimos

LAMARTINE ET LA CAUSE GRECQUE EN 1826

En juin 1826 paraît à Lyon le poème de Claude-Louis Grandperret¹ intitulé *Les Grecs, Épître à M. de Lamartine*² qui a pour but d'inviter l'auteur des *Méditations* à reprendre sa lyre en faveur de la cause des Grecs. Le poète Lyonnais croit que Lamartine avait gardé une attitude passive à l'égard de l'Insurrection grecque de 1821, tandis que la plupart des hommes de lettres avaient acquitté leur dette au berceau de la civilisation européenne; il considère même le *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold* comme un prélude de la grande offrande que Lamartine, appelé à recueillir l'héritage de lord Byron, doit au peuple grec.

Grandperret sait très bien que Lamartine est en même temps poète et homme politique, obligé d'approuver, comme secrétaire³ de l'Ambassade de France à Florence, la politique extérieure du gouvernement du vicomte de Villèle qui soutenait les droits du Sultan sur les Grecs insurgés. Il va donc essayer dans une brève note préliminaire, en comprenant les intérêts de la politique, de souligner les causes du philhellénisme européen et les devoirs des simples citoyens envers la Grèce: *La cause des Grecs est une affaire à part dans l'histoire des événements contemporains; elle ne se rattache à aucune des opinions politiques qui ont divisé, et qui peut-être divisent encore les sociétés européennes. Les gouvernements ont des motifs pour ne pas soutenir efficacement une nation généreuse et intéressante par ses malheurs même; il faut croire que leurs motifs sont réels et puissants. Mais les peuples, qui ne sont point initiés dans les secrets de la politique, se laissent guider dans leur affection pour les Grecs, et dans leur haine pour la barbarie des Turcs, par tous les sentiments qui font honneur à l'espèce*

1. Claude-Louis Grandperret est né à Gex en 1791. Il fut à dix-neuf ans professeur de rhétorique au lycée de Belley et quelques années plus tard il s'installa à Lyon où il fonda un établissement scolaire particulier qui eut dans la suite une grande renommée. En 1835 il fut nommé inspecteur et entreprit d'organiser l'instruction primaire du département du Rhône. En 1839 il fut nommé conservateur des Archives Municipales de Lyon. Dans sa séance du 4 décembre 1827 l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon admit au nombre de ses membres titulaires Grandperret qui allait devenir son secrétaire et son président. Il a publié des oeuvres appréciées; son *Histoire de l'Académie de Lyon* est en même temps un résumé intéressant de l'histoire de cette ville. Il mourut le 23 octobre 1854 à Lyon.

2. C. - L. Grandperret, *Les Grecs, épître à M. de Lamartine*, Lyon, imprimerie de Louis Perrin, succ. de Durand et Perrin, 1826, 23 p.

3. Il commence sa carrière de diplomate le 27 février 1820 comme attaché d'Ambassade à Naples, il publie le 15 mai *Le Dernier chant du Pèlerinage d'Harold* et il est nommé le 3 juillet de cette même année secrétaire de légation à Florence. Installé dans cette ville le 2 octobre, il est obligé à un duel le 19 février 1826 avec le colonel Pepe, vexé par quelques réflexions de Lamartine sur le patriotisme italien, exprimées dans l'oeuvre mentionnée ci-dessus.

humaine: religion, humanité, civilisation, souvenirs classiques, tout plaide en faveur des Grecs contre leurs oppresseurs⁴.

Quant à l'attitude de Lamartine à l'égard de la politique intérieure et extérieure de son pays au cours de la Restauration, le poète de *La Mort de Socrate*, royaliste libéral, croit qu'il faudrait relever insensiblement la France au dehors, en appuyant fortement la monarchie des Bourbons, à l'intérieur, sur un certain libéralisme loyal, mais modéré, qui lui rendit le sentiment d'elle-même, après les désastres et les humiliations de 1814 et 1815⁵. Dans ce but Lamartine accepte de servir Charles X, le plus réactionnaire des rois, et le ministère de Villèle, le plus réactionnaire des gouvernements européens de son temps.

En 1825 l'Insurrection grecque battait son plein. En France le mouvement philhellène comptait parmi ses rangs les noms les plus illustres du monde littéraire et politique. Chateaubriand publiait sa *Note sur la Grèce*⁶, Benjamin Constant au nom du Comité des Grecs de la *Société de la Morale chrétienne* de Paris lançait un *Appel aux nations chrétiennes en faveur des Grecs*, Villemain donnait un *Essai historique sur l'état des Grecs depuis la conquête musulmane jusqu'aux premières années de l'Insurrection*, Casimir Delavigne composait ses *Messéniennes*, tandis que des comités grecs s'établissaient dans les principales villes de France pour fournir des secours aux Grecs.

Lamartine ne pouvait rester insensible aux maux des chrétiens insurgés contre la barbarie du croissant. En outre la mort de Byron à Missolonghi lui donnait l'occasion de méditer sur la pensée d'un grand poète romantique. A cette double inspiration on doit *Le dernier chant du Pèlerinage d'Harold* paru en 1825. Mais dans ce poème l'Insurrection grecque était l'objet de quelques descriptions isolées, pleines d'enthousiasme et d'admiration pour l'héroïsme du peuple grec. Le véritable sujet était Byron dont Lamartine essayait d'expliquer la pensée religieuse et poétique, ainsi que la passion pour la gloire. En ce qui concerne la Grèce insurgée, je crois que le professeur Guyard a le mieux précisé le philhellénisme de Lamartine: *S'il y a donc, malgré anachronismes et désinvoltures, un effort d'actualité, comprenons que la Grèce moderne attire Lamartine par sa réalité vivante et souffrante, certes, mais plus encore comme un symbole. En elle le chrétien peut exalter la liberté. Les deux causes que Lamartine souffre de voir dissociées en France, l'exemple grec prouve qu'elles peuvent être servies d'un même élan. Il plaît au poète que sur cette terre hellénique les prêtres*

4. C.-L. Grandperret, op. cit., p. 5.

5. Lamartine, *Mémoires politiques*, Paris, 1863, T.I., p. 196.

6. Pour les ouvrages inspirés par la guerre de l'Indépendance grecque v. Bengesco, *Essai d'une notice bibliographique sur la question d'Orient européen, 1821-1897*, Bruxelles - Paris, 1897 et L. Droulia, *Philhellénisme. Répertoire bibliographique, 1821-1833*, Athènes, 1974.

*guident le peuple vers son affranchissement. La Grèce donne là une magnifique leçon à ces nations chrétiennes où le trône ne s'appuie à l'autel que pour mieux imposer la servitude*⁷.

La Grèce de l'Indépendance offrait à Lamartine le magnifique spectacle de la liberté tenant d'une main la croix et de l'autre l'épée:

*Viens donc, dernier vengeur du destin des mortels,
Toi que la tyrannie osait nommer un rêve!
La croix dans une main et dans l'autre le glaive,
Viens voir, à la clarté de ces bûchers errants,
Ressusciter un peuple et périr des tyrans*⁸.

Ses préoccupations religieuses l'amènent même à critiquer indirectement le scepticisme de Byron sur l'existence et la nature de Dieu et à faire descendre son âme en Enfer. Cette conception de Lamartine provoqua la réaction de Stendhal qui pensait justement que l'Enfer devait être réservé aux membres de la Sainte Alliance qui ont envoyé des officiers organiser l'artillerie d'Ibrahim⁹. C'est ainsi qu'aux yeux des hommes de lettres Lamartine non seulement n'avait point payé son tribut aux malheureux Hellènes, mais il gardait en plus une attitude ambiguë à travers les sentiments exprimés dans son poème, qui lui assurait une neutralité politique, penchant cependant du côté des intérêts de son gouvernement.

L'Épître de Grandperret n'appartient pas aux œuvres de grande inspiration. Le poète aurait dû ne pas emprunter le langage des dieux pour faire ses reproches à Lamartine. Comme érudit estimé et comme prosateur élégant il aurait pu nous donner une dissertation intéressante en utilisant un genre littéraire qui lui était plus familier. Le critique littéraire du *Journal du Commerce* de Lyon écrit que Grandperret, connaissant par cœur les quatre premiers vers de l'Art Poétique d'Horace, aurait dû *avant de prendre sa plume se rappeler cet adage du bon homme*:

*Ne forcez point votre talent,
Vous ne feriez rien avec grâce*¹⁰.

Pourtant les vers de Grandperret ne sont pas dénués de tout mérite. On sent

7. Marius-François Guyard, «Le rêve grec de Lamartine», *L'Hellénisme contemporain*, T.X. (1956), p. 14 et *Annuaire scientifique de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Athènes*, Deuxième période, T. VII (1956-1957), p. 320.

8. Lamartine, *Œuvres poétiques complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1963, p. 199.

9. Stendhal, *Courrier anglais*, T. V., p. 110. Cf. aussi An. Christophilopoulos, «Le philhellénisme de Stendhal» (en grec), revue *Nea Hestia* 1970, no 1043, p. 79-86.

10. *Journal du Commerce*, no 413, 11 août 1826, p. 3 (signé K.). Une critique austère du poème de Grandperret est également publiée dans le journal *L'Indépendant* de Lyon du 4 août 1826, no 93, p. 2-3, par Aimé de Loy qui entreprend la défense de Lamartine: *Ce qui m'irrite, c'est d'entendre un obscur blasphémateur adresser le plus absurde reproche à notre dieu lyrique*.

bien, en les lisant, qu' ils sont l' oeuvre d' un poète instruit, mais on y rencontre rarement la grande inspiration. Toutefois la dernière partie de son Épître a de la grâce et de l' harmonie :

*Ainsi, quand les oiseaux
Qui peuplent nos riants bocages,
Le jours, au Dieu de l' univers
De leurs chants offrent les hommages,
Solitaire et pensif le rossignol se tait;
Mais, quand le soir revient, sa voix brillante et pure
En sons harmonieux redit à la nature
De sublimes concerts médités en secret¹¹.*

Le but cependant de Grandperret ne consiste pas à cueillir des lauriers poétiques, mais à faire rompre le silence de Lamartine dont la voix peut faire parvenir aux pieds des trônes les vœux des peuples en faveur des Grecs. La réaction du poète de *Jocelyn* fut une lettre¹² qu' il adressa de Florence le 2 août 1826 au poète Lyonnais pour expliquer les causes de son «silence», faire un compte-rendu de son philhellénisme littéraire et exprimer son attitude en tant qu' homme de lettres envers l' Insurrection grecque :

Florence, 2 août 1826

Vous m' accusez à tort Monsieur, mais vous m' accusez en si beaux vers et en reproches si flatteurs qu' il n' y a pas moyen de vous en vouloir. Je connaissais votre mérite par M. Montherot¹³ mais je ne connaissais pas votre beau talent poétique. Je vous remercie de me l' avoir fait admirer et de m' avoir associé à vos nobles pensées. Je vous répondrai j' espère un jour dans une langue plus digne à celle que vous me parlez mais pour le moment je suis forcé à ne vous répondre qu' en courant en vile prose.

Dans Childe Harold j' ai dit tout ce que je savais sur les Grecs; j' ai tâché de les faire plaindre et admirer que dirais-je à présent? que tout le monde a tout dit? Je le répéterais moins bien peut-être après beaucoup d' autres. Si je n' étais pas marié j' irais me battre pour eux sans aucun doute et leur

11. C.-L. Grandperret, op. cit., p. 16.

12. Format 8×16 cm. Lettre de quatre pages dont l' original est conservé aux Archives Générales de l' Etat grec, dossier K 63 (Collection René Puaux). Un extrait de cette lettre a été publié dans le *Catalogue d' autographes G. Chavaray*, 51, en 1934, (Cf. *Revue d' Histoire littéraire de la France*, 41e année, 2e trimestre 1934, p. 310), repris en partie par H. Guillemin dans sa thèse: *Le Jocelyn de Lamartine. Etude historique et critique avec des documents inédits*, Paris, Boivin et Cie, 1936, p. 582, note 2. Cf. aussi Aghéliki Amandry, «La Collection René Puaux» (en grec), *Bulletin de la Société historique et ethnologique de Grèce*, Athènes, 1979, T. 22, p. 311-312.

13. François de Montherot, né en 1781, époux de la plus jeune soeur de Lamartine, Suzanne, qu' il perdit en 1824. Resté veuf, il échangea avec son beau frère une correspondance rimée. Lamartine lui dédia des épîtres (*Harmonies poétiques*) et ses *Pensées en Voyage*.

porter quelques secours pécuniaires. C' est le seul emploi un peu héroïque à faire d' une vie inutile dans le temps présent; mais des vers ils en ont assez. Adieu Monsieur. Je regrette de ne vous avoir connu en passant à Lyon. J' espère vous y voir dans quelque autre circonstance. En attendant agrééz je vous prie l' assurance de mon admiration pour votre magnifique poésie et celle de ma reconnaissance personnelle.

Lamartine

A Monsieur
Grandperret chef de l' institution St Clair
à Lyon
D. [épartement] du Rhône
France

On constate d' abord que Lamartine essaye de se défendre contre les reproches de Grandperret. Il écrit, en effet, qu' il a déjà accompli son devoir envers les Grecs dans *Le dernier chant du Pèlerinage d' Harold* publié l' année précédente. Sachant que ses vers consacrés à l' héroïsme des descendants de Platon, ne sauraient pas couvrir le domaine des manifestations philhelléniques, il considère ses charges conjugales comme un obstacle à sa participation volontaire aux combats de l' Insurrection grecque et à sa contribution pécuniaire pour soulager les maux des infortunés. Cette justification doit être un prétexte puisque ses fonctions de membre du corps diplomatique français ne lui permettaient pas de s' opposer à la politique officielle de son pays. Ce qu' il faut retenir de cette conception de Lamartine d' un philhellénisme efficace c' est l' importance qu' il attribue au concours matériel à la tâche des Hellènes et à la participation active des philhellènes à la guerre de l' Indépendance grecque.

Le poète des *Méditations*, tout en qualifiant les vers d' action gratuite et inutile pour les Grecs, puisqu' *ils en ont assez*, écrit en 1826 un poème intitulé *Invocation pour les Grecs* qui figurera en 1830 dans les *Harmonies poétiques et religieuses*. Une lettre du poète à Virieu¹⁴ nous apprend que cette Invocation a été achevée avant le 6 avril 1826; on ne peut donc prétendre que Lamartine l' a composée sous l' influence des reproches de Grandperret, comme le croyait H. Guillemin¹⁵. D' ailleurs ce poème ne s' adresse pas aux puissances européennes pour rappeler les intérêts de leur intervention en faveur de la nation grecque, mais à Dieu:

14. *Correspondance de Lamartine publiée par Mme Valentine de Lamartine*, 2e édition, Paris, Hachette, 1881-1882, T. II, p. 332-333: *Je continue cependant mes hymnes... J' en ai fait une autre pour les Grecs moins belle, mais passable; tout n' est pas de même teinte dans la nature.*

15. Henri Guillemin, op. cit.: *...il ne serait pas impossible que l' Invocation pour les Grecs, qu' on lit dans les Harmonies, et qui date de 1826, ait été composée par Lamartine pour répondre au voeu de l' obscur Grandperret.*

en les gens, l'ai taché d'leur
 faire plaindre et admirer
 quand dirais-je a present ?
 que tout le monde a tout
 dit ? De la répétition moi
 bien j'en tâte que beaucoup
 d'autres. Je n'en tâte pas moi
 J'irois me battre pour eux
 sans aucun doute, et leur
 porter quelques secours
 pécuniaires, c'est le seul
 emploi un peu héroïque
 que je fais de ma vie inutile
 dans le temps présent, mais
 de l'ironie il en est assés.

adieu Monsieur Le Capitaine
 de Tugos vous avez commencé
 en passant à Lyon. J'espère
 vous y voir, dans quelque
 autre circonstance. adieu

*Cependant tout un peuple a crié: Sauve-moi;
 Nous tombons en ton nom, nous périssons pour toi!
 Les monts l' ont entendu! les échos de l' Attique
 De caverne en caverne ont répété ses cris,
 Athène a tressailli sous sa poussière antique,
 Sparte les a roulés de débris en débris!
 Les mers l' ont entendu! les vagues sur leurs plages,
 Les vaisseaux qui passaient, les mâts l' ont entendu!
 Le lion sur l' OËta, l' aigle au sein des nuages;
 Et toi seul, ô mon Dieu! tu n' as pas répondu!¹⁶*

Invocation poétique, vœux inutiles, sujet inoffensif, exploitation romantique de l' Insurrection grecque dans la voie des *Orientales* de Victor Hugo, en parfait accord avec le ton du recueil auquel ce poème était destiné.

Frappé pourtant par la férocité des combats et par la misère des femmes, des vieillards et des enfants, Lamartine va faire quelques mois plus tard un appel à la paix et à la solution du problème grec par la voie diplomatique. Dans une lettre, adressée le 8 octobre 1826 de Florence au comte Edouard de Grange, il manifeste sa sympathie pour les descendants de Périclès, rappelant en même temps le devoir des gouvernements européens à leur égard: *Il ne nous reste qu' à penser à la pacification des Grecs. La chose serait bien aisée, si elle était unanimement voulue. C' est une plaie honteuse pour l' Europe qu' il faut cicatriser à tout prix*¹⁷.

16. Lamartine, *Œuvres poétiques*, op. cit., p. 446.

17. Lamartine, *Correspondance...*, op. cit., p. 350.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Δημήτρης Παντελοδήμος, *Ο Λαμαρτίνος και η ελληνική υπόθεση το 1826*

Τον Ιούνιο του 1826 θλέπει το φώς της δημοσιότητας στη Lyon το ποίημα του Grandperret «Les Grecs. Epître à M. de Lamartine» που κατακρίνει την αδιαφορία του ποιητή της «Λίμνης» για την απελευθερωτική εξέγερση των Ελλήνων. Οπαδός της φιλελεύθερης μοναρχίας και διπλωματικός υπάλληλος από το 1820 ο Λαμαρτίνος, μολονότι υποχρεωμένος να ακολουθεί την εξωτερική πολιτική της κυβερνήσεώς του που υποστήριζε τη νομιμότητα της εξουσίας του σουλτάνου, το 1825 στο ποίημα «Le Dernier Chant du Pèlerinage d' Harold» εκφράζει το θαυμασμό του για τον ηρωισμό του ελληνικού λαού.

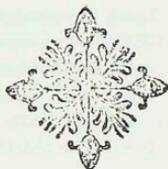
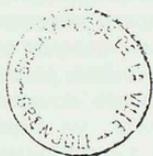
Σε επιστολή του προς τον Grandperret, με ημερομηνία 2 Αυγούστου 1826, ο Λαμαρτίνος δικαιολογεί τη στάση του, τονίζοντας ότι οι Έλληνες δεν έχουν πια ανάγκη ευχών και ανώφελων στίχων, αλλά υλικής βοήθειας και εθελοντών πολεμιστών, και προβάλλει τις συζυγικές του υποχρεώσεις σαν εμπόδιο για την κάθοδό του στην αγωνιζόμενη Ελλάδα. Πριν όμως διατυπώσει τις απόψεις αυτές, είχε συνθέσει, τον Απρίλιο του 1826, τον ύμνο «Invocation pour les Grecs» που αποτελεί μάλλον ποιητική εκμετάλλευση του ελληνικού αγώνα και όχι πολιτικό κείμενο, αφού δεν αποσκοπεί να συμβάλει στη μεταστροφή των διαθέσεων των ευρωπαϊκών ανακτοβουλιών απέναντι στο Ανατολικό Ζήτημα, αλλά επικαλείται την επέμβαση του Θεού για τη σωτηρία των Ελλήνων.

LES GRECS,

Épître

A M. DE LAMARTINE,

PAR C.-L. GRANDPERRÉ.



LYON.

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,

SUCC. DE DURAND ET PERRIN,

GRANDE RUE MERCIÈRE, N.° 49.

1826.

LES GRECS.

Souvenez-vous de l'auteur
 à M. Guéymard,
 professeur d'histoire naturelle
 à la faculté des sciences de
 Grenoble
 C.-L. Grandperret.

Frontispice avec dédicace de Grandperret: Hommage de l'auteur à M. Guéymard, Professeur
 d' Histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Grenoble.
 C.-L. Grandperret